

Jean-Christophe Lagarde a-t-il noué un pacte avec le Gang des Barbares ?



Jean-Christophe Lagarde, le maire de Drancy, a eu beaucoup de chance que les malheurs de Griveaux lui permettent de passer au second plan de l'actualité, car l'excellent dossier du journal Le Point, sur ses pratiques clientélistes, voire mafieuses, pour tenir sa mairie, et avoir conquis celle de Bobigny, était accablant.

Il reprenait les feuilles du livre prometteur d'une journaliste de l'AFP, Eve Szeftel, « Le Maire et les Barbares », aux éditions Albin-Michel.



Manifestement, dans cet ouvrage, l'auteur – que contrairement aux journalistes du Point nous n'appellerons pas l'autrice – révèle des liens plus que troubles, des financements scandaleux (avec la réserve parlementaire de Lagarde) d'une association présidée par une certaine Lynda Benakouche, qui est juste dans la vie la compagne d'un des leaders du gang des Barbares, Jean-Christophe Soumbou, ravisseur d'Ilan Halimi, condamné à 18 ans de prison. Sans parler des postes clés d'une mairie, livrés à des musulmans fort bien organisés, qui pratiqueront à l'embauche une préférence religieuse dont ils ne se cachent même pas. Sans oublier, bien sûr, les emplois de complaisance pour acheter la paix sociale. Le rêve des Indigènes de la République, avec l'aide de Jean-Christophe Lagarde, est par ailleurs de faire de la ville de Bobigny, qu'ils comptent gagner, un laboratoire de l'indigénisme.

La défense du maire, Jean-Christophe Lagarde, qui joue bien sûr les vierges effarouchées et les indignés, et annonce des dépôts de plainte, est de se dire détesté des islamistes, pour deux raisons : il a construit, avec Simone Veil, un mémorial de la Shoah, à Drancy, qu'ils ne lui pardonneraient pas. D'autre part, il aurait soutenu le parcours de l'imam Chalgotomy, détesté par les musulmans parce que jugé trop proche des juifs, ce qui suffirait à démontrer son opposition

à la charia et à l'islamisation de la France. En ce qui nous concerne, nous avons toujours considéré cet imam, qui aurait dû être expulsé à une époque, comme une taupe de l'islam.

<https://resistancerepublicaine.com/2017/07/10/taupe-chalgoumy-on-ne-veut-pas-de-ton-islam-puant-avec-ou-sans-terrorisme/>

Dans ce livre, la journaliste de l'AFP explique remarquablement le double discours dont est capable Jean-Christophe Lagarde, en fonction des publics qui l'écoutent, et de ses intérêts du moment. Politicien cynique, qui cache difficilement un aspect hautain et méprisant, il est capable d'utiliser la Shoah et Chalgoumy pour dissimuler la charia et les Barbares.

Mais la plus grave accusation, dans le reportage du Point, et dans le livre d'Eve Szeftel, réside dans la complicité supposée de la bande de Lagarde, à Bobigny, qui a réussi à prendre la ville aux communistes, avec les rescapés du Gang des Barbares, ces assassins qui avaient torturé Ilan Halimi trois semaines durant, avec sans doute bien d'autres complicités que celles des quelques accusés qui ont été jugés, et condamnés (sans Badinter, ils auraient eu le châtement qu'ils méritent, tous !).

Ainsi, on voit, dans cet échange violent qui oppose, lors de l'élection municipale de 2014, un communiste (à l'ancienne, fort éloigné des Brossat et autres Roussel, islamo-collabos notoires) à Christian Bartholmé, premier adjoint au maire de Bobigny, qui défend le voile de sa colistière, placée sur les affiches juste à côté du maire. Or, cette personne n'est autre que la fameuse Lynda Benakouche, compagne du kidnappeur d'Ilan Halimi, sauvagement torturé trois semaines durant par Fofana et ses complices du gang des Barbares.



Notons donc que cette personne (la bande de Lagarde pouvait-elle ignorer qui elle était ?) est dans le local de campagne des UDI. Elle figure juste à côté du futur maire, ce qui est très significatif, sur cette image de campagne. Elle maîtrise parfaitement la dialectique mise au point par les islamistes pour faire le coup du voile, qui serait compatible avec la laïcité, sans oublier le coup de la nationalité française. Et bien sûr, le coup de la kippa, de la casquette, et même de la moustache du coco, tout ce qu'il faut pour embrouiller le débat et faire accepter le voile islamique aux Français.



Sur cette affiche de campagne de 2014, on voit donc, voilée, Lynda Benakouche, compagne du ravisseur d'Ilan Halimi, juste à côté du futur maire, Stéphane de Paoli. Le message est clair.

Autre détail, accablant cette fois pour Lagarde en personne, le reportage nous apprend que sur sa réserve parlementaire, il a financé nombre d'associations musulmanes, avec des sommes exorbitantes (400 000 euros entre 2010 et 2014), dont l'association, à l'activité peu démontrée d'aide aux devoirs, présidée par la fameuse Lynda Benakouche. Celle-ci, mère des deux enfants du kidnappeur d'Ilan, a pourtant été condamnée pour violences graves en 2005.

Signalons, pour être complets, que cette jeune femme, après avoir été nommée, dès la victoire des UDI, en 2014, « chargée de mission politiques et urbaines », a été promue, par décret municipal, éducatrice sportive de la ville de Bobigny (avec probablement son voile) par le maire – soumis à Lagarde – Stéphane de Paoli. Ce dernier ne se représentera pas en 2020, laissant le poste à son premier adjoint, le sulfureux Christian Bartholmé, dont on voit, sur la vidéo ci-dessus, la connivence avec la voilée, compagne du ravisseur d'Ilan Halimi. Signalons, d'autre part, que cet adjoint a été condamné pour violence morale envers une salariée, suspectée d'avoir rédigé un tract hostile aux pratiques de la municipalité en place.

On apprend enfin que plusieurs membres actifs, qui se targuent d'être des amis de Jean-Christophe Soumbou (dont l'un est présenté comme le protecteur de l'épouse...) occupent des places stratégiques déterminantes dans l'équipe municipale des copains de Lagarde.

Un dossier accablant, qui mériterait de faire la « une » de l'actualité, d'autant qu'on apprend que de nombreuses pressions sont exercées, au niveau politique, apparemment bientôt avec succès, pour faire libérer plus rapidement que prévu le numéro deux du Gang des Barbares, Jean-Christophe Soumbou ! On attend avec intérêt d'en savoir davantage sur les auteurs de ces interventions politiques.

Riposte Laïque, dans les années 2008-2010, avait eu des

polémiques sévères avec Lagarde, notamment quand ce dernier avait été pris la main dans le sac, puis s'en était vanté : il avait construit une mosquée, sans le dire à sa population, ni au conseil municipal, en expliquant que cela serait un centre culturel.

Dans ces échanges, parfois vifs (en plein conseil municipal, le maire de Drancy avait calomnié Riposte Laïque), on constate déjà le double jeu de Jean-Christophe Lagarde, et sa conception anglo-saxonne de la laïcité, au service du seul islam.

Voici donc, précédé d'un reportage sur France 3, quelques pages de l'excellent reportage du Point sur les méthodes de Jean-Christophe Lagarde, à Drancy, à Bobigny et là où il le peut, dans le 93, pour rester aux manettes de sa mairie, quitte à en abandonner des pans entiers aux islamistes, et à leurs différents trafics.

**Communautarisme,
pactes avec des voyous ou des islamistes...**

Ces élus qui ont vendu leur âme

« Le Maire et les Barbares »
le livre choc d'Eve Szeftel

Bobigny, Saint-Denis,
Denain, Grenoble...
Gros et petits arrangements

Jack Lang :
contre le séparatisme,
la langue arabe

Jean-Christophe Lagarde
Député de Seine-Saint-Denis
et président de l'UDF
au conseil de Paris
« Le Maire et les Barbares »
(Albert Michard, et Eve Szeftel)

© 2014, Éditions du Point

Ces élus qui ont veillé sur leur âme

Liaisons dangereuses. Pacte avec des voyous et des islamistes, communautarisme... Enquête sur des arrangements de moins en moins discrets.

PAR NADJET CHERIGUI, HUGO DOMENACH ET CLÉMENT PÉTRÉALI

C'est un grand hold-up démocratique qui se déroule en silence mais sous nos yeux. Dans des villes de banlieue, bastions et ex-bastions communistes, certains maires ou candidats aux municipales se laissent aller aux pites dérivées clientélistes. Communautarisme subventionné, pratiques identitaires antirepublicaines, affaiblissement à tout crin, recrutement d'agents municipaux au casier judiciaire plus fourni que leur CV... Le dévoiement des moyens de la collectivité à des fins électoralistes a récemment pris un virage plus dur, en particulier dans les territoires enclavés. Dans ces territoires de banlieue, on voit des candidats à des élections locales de voyous et de voyouettes « pour inciter les habitants à voter ». Les plus persuasifs sont certainement ceux qui ont travaillé aux équipes de campagne ou aux cabinets, comme le démontre l'enquête exhaustive et documentée d'Eve Szeftel sur Bobigny et l'influence de Jean-Christophe Lagarde (voir page suivante).

Les pièces du puzzle sont sous nos yeux. Il suffit de décrypter le langage poli des rapports des chambres régionales des comptes ou de savoir lire entre les lignes pour comprendre la trame du grand dévoiement démocratique qui se trame sur certains territoires. Les effets déléterés du clientélisme s'expriment aussi en rubrique faite divers : saisies d'armes et de drogue dans des garages municipaux, bâtiments municipaux incendiés en pleine nuit...

Les premières victimes de ces dérives

antirepublicaines sont les citoyens, transformés en clients. « Le clientélisme est plus efficace que la loi, le vote étant devenu un rituel sportif », écrit-il déjà Spinoza au XVIII^e siècle dans son *Traité théologico-politique*. Les occasions ne manquent pas. Nous avons rencontré dans le sillage de la France des administrés en grande difficulté à qui on réclamait des pots-de-vin pour un traitement « privilégié » de leur demande. Nous avons aussi croisé la route de ce boulangier d'Ile-de-France floué par un emissaire du maire venu réclamer des « adhésions obligatoires » de plusieurs milliers d'euros à son association bifon. Ou encore des placiers d'un marché qui collectent des centaines de milliers d'euros en liquide, sans que leur responsable soit capable de présenter la moindre comptabilité écrite.

Pour conquérir ou asseoir leur pouvoir, certains élus font la promotion à plein temps des idées indigénistes et n'hésitent pas à mettre à disposition les moyens de la ville. D'autres encouragent le repli communautaire, parfois même le fondamentalisme religieux, en échange de consignes de vote. « Des intégristes ont fait le choix de l'influence et se trouvent des alliés dans les allées du pouvoir. Certains structurent et apaisent – en apparence – la vie dans le quartier. Tant que tout le monde prie, tout va bien. Mais arrive souvent le moment des demandes particulières », raconte une source policière.

« Un DRH à tendance salafiste »
 « La revendication islamiste se régénère en permanence », analyse l'universitaire Bernard Rogier, auteur des *Territoires couverts de l'islamisme* (FUI), qui dénonce l'entremise communautaire induite par ces pactes, « comme si cet électoralisme était incompatible de voter en fonction de l'intérêt général et ne devait passer qu'en termes religieux ! C'est ce que les Anglais désignent sous le nom de "vote à un seul enjeu", et c'est une vraie régression démocratique ». Certains religieux n'hésitent pas à organiser un véritable chantage électoral. « Lors des dernières élections départementales, un imam avait donné la consigne de voter le nom d'un élu d'une



« Pour élargir sa base électorale, Jean-Christophe Lagarde doit faire basculer Bobigny à droite. Il va employer les grands moyens. »
 Eve Szeftel, autrice du « Maire et les barbares » (Albin Michel)

Bobigny, le 30 mars 2014. Le candidat UDI Stéphane de Paoli vient d'être élu maire de la ville. Jean-Christophe Lagarde fête l'un de ses colistiers. L'enquête de la journaliste de l'AFP démarre quelques mois plus tard.

«... trois jours, raconte l'écrivain Didier Daeninckx. Au final, il y a eu 500 bulletins ratés et la politique municipale a pu la suite être amendée dans le sens des tracés décalés...» Cette approche, qui réduit le citoyen au rang de simple croyant, a aussi pour effet d'accroître le communautarisme régulièrement dénoncé par ceux qui l'entretiennent.

Ève Szeftel : « La loi des cités appliquée à la politique »

Document. Dans « Le Maire et les barbares » (Albin Michel), la journaliste livre le fruit de son enquête sur les méthodes de Jean-Christophe Lagarde et de ses proches en Seine-Saint-Denis.

Tout commence par un tract placardé à Bobigny la nuit du 3 au 4 juin 2014 dénonçant des liens entre la municipalité et le « gang des barbares », cette vingtaine de jeunes qui avaient séquestré et tué Ilan Halimi. Ève Szeftel, journaliste de l'AFP, vient de prendre ses fonctions dans le bureau de la ville et ne le prend pas tout de suite au sérieux. Mais au fil de ses rencontres, elle tire au clair l'histoire et mène une enquête implacable sur la manière dont le député (UDI) Jean-Christophe Lagarde a délégué les communistes qui régnaient ici depuis un siècle. Son livre décrit comment, selon elle, a été instauré un clientélisme électoral à l'égard des voyous et des islamistes, un système érigé pour servir des ambitions personnelles. Un pacte avec des « barbares ». Entretien ■

PROPOS RECUEILLIS PAR HUGO DOMINACH ET CLÉMENT FÉDÉRALI

Le Point : Vous racontez l'histoire d'un pouvoir municipal qui s'allie à des criminels et à des religieux pour gérer une ville démunie.

Comment cela a-t-il été possible ?

Ève Szeftel : Effectivement, après un an d'enquête, je montre que, dans notre République, un pouvoir peut s'installer en pactisant avec la voyoucratie et le communautarisme. Le résultat, c'est la mort de la politique. L'intérêt général est sacrifié à des fins électorales. En 2001, Jean-Christophe Lagarde est élu maire

tionnaire du ministère de l'Intérieur. Qui s'occupe sur le manque de courage dont les partis politiques de droite comme de gauche – font preuve sur le terrain « Il semblerait que la culture du résultat l'emporte parfois sur le respect des méthodes républicaines... »

Peut-on être maire d'une ville dont des quartiers entiers sont gagnés par la drogue ou occupés par la religion sans payer de tribut aux intérêts ? Il faut répondre à ceux qui pratiquent le terrorisme quotidiennement. Entre religieux, idéologues et dealers, les candidats qui misent sur les systèmes clientélistes se retrouvent systématiquement prisonniers de ce jeu dangereux ■

Entre 2010 et 2014, Jean-Christophe Lagarde distribue aux associations de la ville paquets de 50000 euros de sa réserve parlementaire, qui est vaine à l'époque. Plus de la moitié de cet argent est octroyé à des associations communautaires d'entraide. Les candidates sont des coquilles vides sans activité réelle... Il alloue ainsi 80000 euros à l'association culturelle de musulmans de Bobigny, qui attendent sur les comptes de l'association culturelle. Cela revient à financer directement la mosquée, ce que le député dit avoir ignoré à l'époque. Il finance aussi la commune pour payer la licence sportive. Ce qui montre mon enquête, c'est que la conquête électorale de 2014 se fait aussi et surtout par la violence : c'est là que le pacte avec les caïds locaux prend tout son sens. J'ai recueilli de nombreux témoignages, et ce qui s'est passé en effarant : des opposants passés à tabac, des pressions sur les électeurs y compris le jour du vote... C'est la loi des cités appliquée à la politique. La démocratie aux mains des voyous.

Vous évoquez également des liens étroits avec la mouvance décoloniale...

Les « décoloniaux » rêvent de faire de Bobigny le laboratoire de la conquête du pouvoir par les « indigènes » et ils trouvent en Jean-Christophe Lagarde un allié.

Une militante du Parti des Indigènes de la République raconte comment il a fait un triomphe lors d'un meeting à Bobigny, en flattrant le désir de reconnaissance de descendants d'immigrés et en jouant sur le registre de l'émancipation et de la décolonisation d'un pouvoir blanc, identifié à la gauche laïque. C'est ainsi qu'il a réussi à faire voter non seulement les pavillons mais aussi, pour la première fois, les grands ensembles. Pour imposer son agenda multiculturaliste, la mouvance décoloniale s'est aussi appuyée sur un cabinet de conseil, Studio Praxis, qui a effectué plusieurs missions pour l'équipe UDI. Ses fondateurs ont été formés aux États-Unis qui, depuis les émeutes de 2005, cherchent à dresser les musulmans contre la République litige. Entre les deux tours, Studio Praxis a tourné une vidéo accréditant l'idée que les communistes étaient islamophobes, puis ils furent appelés pour étendre la crise causée par la révélation des liens entre l'équipe municipale et le « gang des barbares ».

Quels sont ces liens ?

« Les « décoloniaux » rêvent de faire de Bobigny le laboratoire de la conquête du pouvoir par les « indigènes » et trouvent en Jean-Christophe Lagarde un allié. »



Ève Szeftel, journaliste à l'AFP, en poste à Bobigny entre 2014 et 2018.

C'est le pacte dans le pacte que révèle mon livre. Pour conquérir Bobigny, l'UDI s'est appuyée sur les intimes de Jean-Christophe Soumbou, membre du « gang des barbares » condamné à dix-huit ans de prison pour son rôle dans l'enlèvement d'Ilan Halimi. Sa femme, qui est aussi la mère de ses deux enfants conçus pendant sa détention, Lynda Benakouche, a elle-même été condamnée pour de graves violences en 2005. Malgré ça, elle est devenue conseillère municipale officielle de la liste « Rendre nous Bobigny », posant au premier plan avec un voile islamique.

Le message que l'enquête fait passer : l'équipe UDI est « protégée » par la voyoucratie. Elle est aussi la mieux placée pour défendre les intérêts des musulmans. Après la victoire, Lynda Benakouche a été promue « chargée de mission politiques urbaines et sociales » à la mairie. On retrouve d'autres proches de Soumbou au pouvoir ici dans l'urbain municipal, comme lui lors de la cité Paul Eluard. À commencer par Kianoush Moghadam, qui se targue d'être son meilleur ami et le protecteur de sa femme. Utiliser le pouvoir acquis à Bobigny pour faciliter la libération anticipée de leur « petit » Soumbou : écart un de leurs objectifs et je raconte comment ils y sont parvenus.

Jean-Christophe Lagarde la connaissait-il ?

Lorsqu'en juin 2014 un tract distribué à Bobigny a révélé que Benakouche était la femme de Soumbou ainsi que son passé judiciaire, Jean-Christophe Lagarde a déclaré : « Je ne suis ni le maire ni le DRH de Bobigny. » Lynda Benakouche ? Je l'ai vue peut-être deux fois dans ma vie... Dont acte, mais le député centriste a bien utilisé sa réserve parlementaire pour financer son association d'aide aux dévotés avant les municipales. Mme Benakouche est en outre logée dans le parc ILM de Drancy, ville dont Jean-Christophe Lagarde était maire quand elle a obtenu l'appartement. Il a depuis cédé son appartement à sa femme, en raison de la loi sur le non cumul des mandats.

Comment a réagi l'équipe municipale UDI de Bobigny après la publication du tract ?

L'équipe a fait bloc derrière Lynda Benakouche. Une émeute soupçonnée d'être à l'origine du tract a même été menacée de mort : la scène s'est déroulée ■■■

Lucette Jeanpierre

DOSSIER JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE

Jean-Christophe Lagarde, le mamamouchi de Drancy, et sa petite mosquée chérie

Député, maire de Drancy, secrétaire de la commission des lois, vice-président de différents groupes d'amitié (Tunisie, Qatar, Arménie, Australie, Chine...), coprésident du groupe d'études sur les banlieues, tout récemment encore vice-président de la communauté des communes Le Bourget-Drancy. Et maintenant, Grand Mamamouchi des « communautés maghrébines, égyptienne, pakistanaise » de la commune de Drancy dont on avait la faiblesse de penser qu'elle faisait partie de la République une et indivisible et de la Nation française qui reconnaît en chacun un citoyen à égalité de droits et de devoirs, et non un membre d'un ensemble étroit et exclusif appelé « communauté » qui pourrait bénéficier de droits particuliers.

Car monsieur Jean-Christophe Lagarde, nous apprend « Le Parisien-fr » du 06/0 /08, tire une parfaite fierté (et un nouveau titre) de sa complaisance éhontée à bafouer les lois de la République qu'il est censé, de par son mandat et son statut, protéger et appliquer, et de son esprit de ruse qui lui permet de cacher à ses administrés la réalité de ses actions municipales !



Ne vient-il pas d'avouer que les ressources publiques qu'il est amené à gérer ont permis la réalisation d'une salle polyvalente à vocation de mosquée (violation flagrante de l'article 2 de la loi de 1905) et d'école coranique, un de ces lieux d'ouverture de l'esprit où l'on annonce un texte qualifié de sacré par ceux qui croient qu'il l'est et qui sert de base à l'enseignement des « madrasas » pakistanaises et afghanes d'où sortent les islamistes radicaux devant lesquels meurent les militaires français que monsieur Jean-Christophe Lagarde honore, sans doute, en des discours compassionnels et hautement patriotiques et dont il dénonce, c'est sûr, les photos « horribles » publiées par une presse « voyeuriste ». Outre qu'il considère l'islam comme un service public (encore que, si l'on accueille, dit-il, en cette mosquée, les chrétiens et les juifs, rien n'est dit pour ce qui est des athées et agnostiques, encore moins des apostats) à vocation discriminatoire, il dilapide l'argent mis par les contribuables locaux à sa disposition pour satisfaire les appétits communautaristes de ceux dont il espère les suffrages.

Avouer est le terme, car, la main sur le cœur en un geste de

contrition hypocrite et manipulateur, il concède ce mensonge éhonté qui l'a vu cacher cette réalisation à ceux qui lui ont confié son mandat républicain... Ériger le mensonge en mode de fonctionnement municipal, on y est habitué par tous ces élus territoriaux et nationaux pour qui le discours électoral n'engage que celui qui y croit. Mais en faire une pratique courante chaque fois qu'un problème supposé pourrait apparaître et s'en glorifier est d'un cynisme qui témoigne d'un mépris extrême de l'électeur-citoyen ravalé au rang de pourvoyeur de suffrage et de masse de manœuvre politicienne. « Vote et tais-toi, vote et disparais » nouveau slogan pour le « Nouveau Centre », la soupe est bonne pour qui y accourt, la cuiller à la main, et que le citoyen ne se mêle pas de ce qu'on ne doit pas lui permettre de voir !

Et puis, quelle outrecuidance : « ma mosquée, moi, je l'ai » claironne-t-il à la cantonade, fier comme la poule qui vient de trouver un couteau... Quelle prétention à ramener à soi ce qu'il veut faire apparaître comme une réalisation municipale... et on l'entend par avance : « j'ai mon école... mon stade... mon gymnase. » Mamamouchi et maire, accessoirement redevable à ses concitoyens d'un mandat électif, se prenant pour l'essence même de la commune au point de l'ignorer pour sa propre gloire... et, corrélativement, ses intérêts propres (le terme appelle l'antinomie) et son ambition carriériste. La démocratie ? L'intérêt général ? Les besoins réels de la population de la commune ? Foutaises que tout cela : je trépigne, je veux ma mosquée, je ferai tout pour l'avoir, je contourne les lois républicaines, je détourne l'argent public de sa destination première, je ne dis rien à qui que ce soit, le secret doit être bien gardé... Et je triomphe bruyamment dans la presse et les médias... ça vaut bien quelques suffrages communautaristes, non ?

Menteur, manipulateur d'opinion, dilapidateur de la ressource publique, destructeur des principes fondamentaux de la République, négateur de la loi générale et des obligations du suffrage universel... Du cumul des mandats au cumul des vilenies politiciennes...

Décidément, la République a bien du mal à écurer ses caniveaux.

Jeanne Bourdillon

<https://ripostelaique.com/jean-christophe-lagarde-la.html>

RÉPONSE DE JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE À JEANNE BOURDILLON

<https://ripostelaique.com/Lettre-de-Jean-Christophe-Lagarde.html>

RÉPONSE DE ROGER HEURTEBISE À JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE

De Kaboul à Drancy, la politique des lâches

Jean-Christophe Lagarde, maire de Drancy (Seine-Saint-Denis) a menti à ses administrés en faisant construire, à leurs frais, une mosquée et en leur disant qu'il s'agissait d'une « salle polyvalente » (1). Cette forfaiture anti-démocratique et anti-laïque aurait dû entraîner la démission immédiate de ce maire et l'indignation générale des Drancéens. On pouvait espérer que l'opposition au conseil municipal se saisirait de cette affaire. Il n'en est rien.

En effet, Gilles Saulière, conseiller municipal PS et chef de file de cette opposition, réagit à cette affaire par un exercice de langue de bois des plus surréalistes, dans une interview au site Médias Libres (2). Il nous apprend que Jean-Christophe Lagarde a menti non seulement aux Drancéens, mais aussi aux élus municipaux d'opposition. Gilles Saulière se dit « effaré » quand il a découvert le pot aux roses le 21 mars 2008, et il s'empresse... de ne rien faire.

Lors de ce conseil municipal, il n'y a eu nulle contestation du loyer mensuel de 4 000 euros payé par l'association musulmane pour cette mosquée qui a coûté 1,8 millions d'euros. Le maire dit que c'est comme un prêt qui serait remboursé par le loyer. Dans ce cas, cela donnerait un remboursement de 2,67 % par an, ce qui ne couvre même pas les intérêts du prétendu prêt. Autrement dit, non seulement le capital « prêté » ne sera jamais remboursé, mais il coûte encore chaque mois aux Drancéens.



On ne peut pas non plus considérer ce bail comme une affaire immobilière normale et neutre pour la municipalité. En effet, le loyer mensuel moyen de l'immobilier est de 0,5 % du coût de la chose louée. Il devrait donc être de l'ordre de 9 000 euros mensuels. Ça fait donc un manque à gagner de 5 000 euros par mois pour les Drancéens, et un cadeau de 5 000 euros mensuels au culte musulman par une mairie laïque. Et même plus, car comme le rapporte le site du Modem drancéen (3), le maire dit que le bail en question n'a pas « les inconvénients de certains bails (sic !) qui mettent les frais d'entretien à la charge du locataire ». Autrement, c'est les Drancéens qui paient tous les frais d'entretien de cette mosquée municipale qu'on leur a cachée.

Toutes ces considérations basement matérielles ne semblent pas effleurer Gilles Saulière, conseiller municipal PS, alors que comme la plupart des communes de France, Drancy est surendettée et que ses habitants ont des soucis de pouvoir d'achat. Pour un élu « socialiste » qui prétend à gérer mieux la ville que le maire actuel, cette indifférence est inquiétante.

Gilles Saulière nous dit qu'il a découvert le pot aux roses au conseil municipal du 21 mars 2008, mais que « le bâtiment a été finalement inauguré en toute discrétion, pendant la campagne des municipales, avant les élections ». C'était tellement « discret », cette inauguration du 17 février 2008, que l'UOIF en a fait un communiqué dans la foulée (4), qui ne laisse aucun doute sur la destination des lieux, et où cette filiale des Frères musulmans explique en termes voilés le bon

vote aux élections à venir, pour remercier du cadeau occulte du maire : « Aussi, le délégué régional [de l'UOIF] a appelé la communauté musulmane drancienne à travailler main dans la main avec leur municipalité, a sollicité cette dernière pour une ouverture et une tolérance afin de conjuguer les efforts dans un élan commun et a rappelé l'importance de la participation citoyenne de tous les musulmans aux échéances électorales prochaines du mois de mars. »

Et dès 2007, bien avant cette inauguration, un site web publiait des photos de ce qu'il appelait « la pose de la première de la mosquée de Drancy »... par Jean-Christophe Lagarde (4). « La mosquée », pas la « salle polyvalente » ! Mais Gilles Saulière ne découvre tout ça que le 21 mars 2008, parce qu'on en parle au conseil municipal. Et que décide-t-il ? Il le dit dans l'interview : « En ce qui me concerne, en ce qui concerne le PS de Drancy, nous avons choisi de ne pas nous exprimer tout de suite sur ce point. » Effectivement, il attendra... six mois, quand l'affaire éclatera dans Le Parisien puis dans d'autres médias. Et encore, comme le montre son interview, le P. de Drancy n'a toujours rien décidé. Pourquoi ? Parce qu'il ne veut pas « que ce soient les musulmans eux-mêmes qui fassent les frais de cette affaire ». Il explique donc qu'il doit en discuter avec eux, et trouver une solution pour leur lieu de culte, avant de faire quelque action que ce soit. Il ne faut surtout pas « bloquer l'accès aux fameux locaux par ses nouveaux occupants ».

Alors là, c'est extraordinaire ! Cette association musulmane est le bénéficiaire direct de la combine montée par Jean-Christophe Lagarde, elle s'en fait le complice, et il ne faut rien faire pour ne pas la fâcher. Gilles Saulière ne veut pas faire appliquer les principes laïques de la République dans sa ville, et stopper le dol d'au moins 5 000 euros infligé aux Drancéens, parce qu'il a peur des réactions de la communauté qui profite illégalement et mensongèrement de ce dol.

Et cet élu socialiste ose pousser l'outrecuidance jusqu'à invoquer « le respect de la loi de 1905 (sur la séparation de l'Église et de l'État) », tout en vantant les municipalités de son bord : « tout le monde sait bien que ce sont dans les villes de gauche et socialistes en particulier, que les musulmans peuvent se réunir dans de véritables mosquées plutôt que dans des caves transformées en lieu de prière ». Il omet

simplement de dire :

– Que c'est bien à cause de la pression de cet « islam des caves » que des élus de gauche, tout comme leurs collègues de droite, font construire des mosquées-cathédrales, et donc que ce sont les fidèles de cet « islam des caves » qui en bénéficient.

– Que ces mosquées sont financées à coups de millions d'euros sur l'argent public, par des élus de gauche tout comme par ceux de droite, avec toutes les combines qui permettent de bafouer la loi de 1905 : vente de terrains municipaux au dixième de leur prix du marché, baux de 30 ou 99 ans à 1 euro par an, subventions à des pseudo-centres « culturels » et vraies mosquées, etc.

En résumé, Gilles Saulière reconnaît que Jean-Christophe Lagarde a habilement trompé les Drancéens et les élus d'opposition, mais qu'il ne peut rien faire de toute façon pour rétablir l'ordre républicain. C'est un aveu d'impuissance totale, et aussi un bel encouragement à d'autres maires à agir de la même manière que celui de Drancy qui est aussi député et, de part ses fonctions de maire, premier magistrat de sa ville.

Mais au fond, Jean-Christophe Lagarde tout comme ses collègues du conseil municipal, de droite ou de gauche, ne sont que l'illustration de cette lâcheté des politiciens actuels, incapables de servir leurs concitoyens et la République, et qui ne font que des tripatouillages électoralistes au jour le jour. On pourrait en dire tout autant dans le domaine économique et social, ou sur le plan national.

Cette démission généralisée du pouvoir politique, de plus en plus coupé du peuple, ne peut conduire qu'à des crises majeures dans notre pays. Non seulement l'autorité de l'État est bafouée de partout, mais cette incurie systématique fait monter un mécontentement populaire sans précédent, qui risque une fois de plus de trouver son exutoire dans l'extrémisme, à droite comme à gauche.

Je ne crois plus un mot de leurs grands discours républicains, quand je constate sur le terrain qu'ils font exactement le contraire de ce qu'ils prétendent. Jean-Christophe Lagarde pousse même l'hypocrisie jusqu'à écrire un livre intitulé « Les hypocrisies françaises » (édition du Cherche-Midi). Il y dresse, selon la couverture, « un état des lieux clinique de

ces dysfonctionnements, de ces comportements parfois égoïstes, de ces us et coutumes souvent dépassés qui depuis de trop longues décennies fabriquent de l'injustice et contribuent à paralyser une partie de l'action publique ». C'est l'hôpital qui se fout de la charité !

J'ai pensé à ces « hypocrisies françaises » de Jean-Christophe Lagarde et de Gilles Saulière, et de tous ceux de cette nouvelle nomenklatura hexagonale, il y a quelques jours. Je passais devant une annexe d'une préfecture, chargé du « service des étrangers » comme l'indiquait une plaque à l'entrée du bâtiment. Je me suis d'ailleurs dit qu'il fallait que je signale cela à la Halde et au Mrap, car un service réservé « aux étrangers », n'est-ce pas discriminatoire ?

Parmi la vingtaine d'usagers qui sortaient du local, j'ai vu quatre (oui, quatre) très jeunes couples composés d'une femme portant le voile islamique, dont l'une jusqu'aux yeux, et d'un homme barbu habillé à l'afghane. Celui qui était avec la voilée intégrale et un gosse portait à la main un dossier, sans doute pour un titre de séjour. J'ai aperçu sur la couverture de ce dossier les photos d'identité de la femme. Sur ces photos, évidemment, elle ne portait aucun couvre-chef puisque la loi et les décrets l'exigent.

J'ai alors pensé à ces lois sur la laïcité, et aux débats parfois byzantins sur « la sphère de l'espace public » et « l'espace de la sphère privée » ou le contraire. On aura beau débattre pendant des heures, et multiplier ces lois, cela n'empêchera pas ces filles et ces femmes de remettre leur tchador ou leur burka dès qu'elles sortiront de la préfecture ou de l'école. Et si elles refusent, elles se feront cogner par leurs talibans de maris, comme c'est arrivé récemment à Marseille.

C'est suite à la pression de ce genre de personnes que nos maires financent mosquée sur mosquée, avec l'argent public de villes qui croulent toutes sous les dettes. Et tout les partis approuvent : l'UMP, le PS, le PCF, le Modem. Les rares opposants sont traités de racistes. Et on nous sort le couplet sarkozyste d'un « islam de France », un islam « républicain » qui n'a jamais existé et qui n'est pas prêt d'exister, alors que les voilées et les barbues sont de plus en plus nombreux dans nos villes. Les Jean-Christophe Lagarde et les Gilles Saulière font semblant de ne pas les voir, quand ils ne

marchandent pas directement avec eux pour éviter les émeutes urbaines ou acheter leurs suffrages.

La classe dirigeante en France est devenue folle. Je devrais plutôt dire : la caste dirigeante. On envoie nos soldats de vingt ans en Afghanistan, et ils n'ont même pas le matériel pour se défendre faute d'argent dans les caisses de l'État. J'ai appris qu'ils sont même obligés de compléter leur barda de leurs propres deniers, pour des montants allant jusqu'à 2 000 euros ! Et pour défendre qui ? Un gouvernement Karzaï fantoche qui condamne à mort les apostats ou qui emprisonne tous ceux qui ne respectent pas la charia.

On veut lutter contre les islamistes à Kaboul en défendant un gouvernement islamiste et on n'est même pas capable de combattre les islamistes qui sont déjà sur notre propre sol. On ne cherche même pas à les combattre : on traite avec eux ou on feint de les ignorer.

Roger Heurtebise

(1) <http://www.mediaslibres.com/tribune/index.php/2008/09/08/682-quand-un-depute-maire-se-felicite-d-avoir-volontairement-menti>

(2) <http://www.mediaslibres.com/tribune/index.php/2008/09/19/699-mosquee-municipale-de-drancy-lopposition-socialiste-sexplique>

(3) <http://modemdrancy.hautetfort.com/tag/mosqu%C3%A9e>

(4) <http://www.uoif-online.com/websspip/spip.php?article276>

(5) <http://trait-dunion.spaces.live.com/photos/cns!F2139B6FCB14E548!1173/>

LETTRE DE MAURICE VIDAL A JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE

A l'attention de Jean-Christophe Lagarde, député-maire de Drancy

Monsieur le Député-Maire,

J'apprends, par Le Parisien du 6 septembre, que vous avez pris soin de taire à vos administrés la nature de la nouvelle salle polyvalente qui s'est construite derrière l'hypermarché Carrefour de votre commune, et qui, dans votre esprit, se devait d'être une mosquée, ce qu'elle est effectivement. Selon vos dires, son ouverture, il y a sept mois, n'a effrayé personne. Depuis, vous criez victoire ! Mais avez-vous seulement réfléchi à la portée d'une telle «victoire» ? Savez-vous qu'en agissant ainsi, vous avez «montré du doigt»

un édifice sacré dont vous niez inconsciemment la «normalité» par les efforts mêmes que vous avez cru bon de déployer pour qu'il parût «normal» dans le projet municipal ? Qu'est-ce que la «normalité» d'un projet municipal sinon sa «légalité» ? Depuis quand l'application de la légalité jouerait-elle à cache-cache avec ceux dont elle conditionne concrètement l'existence ? La loi serait-elle l'habit permanent du mensonge ? Les habitants de votre commune seraient-ils immatures au point qu'il faille les mater ? Etes-vous maire ou mère ?



Plus encore, de quel droit un maire peut-il s'enorgueillir d'avoir trompé les habitants dont il a la charge ? Seriez-vous de ceux qui «ne doutent de rien» au point d'être persuadé qu'en cette lamentable affaire, «tout prouve» que vous aviez raison ? Avez-vous songé à la dimension absolue, et par suite infinie, du «tout» ? Avez-vous sondé la conscience de ceux que vous avez blessés ou révoltés silencieusement par votre décision arbitraire ? Pouvez-vous un seul instant en imaginer le nombre – qui risque, par ailleurs, d'être élevé ? Etes-vous entré en rapport avec «tous ces maires qui annoncent dans les médias qu'ils veulent une mosquée», et qui, d'après l'implicite de votre propre déclaration, ne l'obtiennent pas, alors que «vous, vous l'avez obtenue» par le mensonge ? Si encore votre mensonge était «pieux» ou «par omission», l'on pourrait comprendre... Mais il s'agit d'un mensonge «officiel» qui ternit la République, car votre «tout» concerne aussi la République, dont vous êtes un des élus !

En pensant ne pas «créer de tensions» chez vos administrés, vous avez créé des tensions dans la France entière, car vous avez placé et vos administrés et la France entière devant le fait accompli. Belle leçon de démocratie ! Belle confiance en l'autre ! Belle confiance en vous ! Seriez-vous faible ? En ne voulant point révéler à vos concitoyens la construction d'un lieu de prière destiné à la communauté musulmane, vous avez cru les soustraire à la peur qu'une telle révélation leur aurait, a priori, infligée, faisant ainsi de chacun d'eux un

couard par essence. Quelle idée avez-vous donc de vos semblables ?

En fait, vous avez cru, par ce subterfuge, vous soustraire personnellement à la peur qui vous tenaille, car il faut avoir peur de soi comme de l'autre pour ne pas affronter, dans le regard de l'autre, les conséquences de ses propres choix. Dois-je vous rappeler que la France est le pays des Droits de l'Homme, et qu'un Français, député de surcroît, ne saurait être l'homme des Droits de l'Homme s'il n'est pas capable à la fois de dire à ses électeurs ce qu'il fait et de faire pour ses électeurs ce qu'il dit ?

Pire : en revenant sur votre forfaiture, vous continuez d'avoir peur ! Vous avez peur de l'opinion comme de vos supérieurs hiérarchiques, puisque vous vous empressez de préciser, d'une part, qu'«aujourd'hui» «tout montre» que votre manoeuvre «est une réussite», et, d'autre part, que ladite mosquée «n'est aux mains d'aucune communauté».

Mais à qui allez-vous faire croire cela ? Votre manoeuvre n'est une réussite que pour la communauté musulmane, dont vous aurez – peut-être – les suffrages ! Quant à la mosquée, croyez bien qu'elle n'appartient qu'aux «croyants», qu'ils soient maghrébins, pakistanais ou égyptiens – ce que vous savez, évidemment : après tout, vous n'êtes point à un mensonge près, n'est-ce pas ?

Maurice Vidal